

SERVICE D'ASSAINISSEMENT
RAPPORT DE CONTROLE DES REJETS DU DOMAINE PRIVE

SUEZ Eau France
www.toutsurmoneau.fr
09 77 40 84 08 (Appel non surtaxé)

Numéro point de contrôle : NAQ-Y986894436529
Numéro d'enquête : 63-4066464-1
Date d'enquête : 31/07/2023
Date d'édition du rapport : 04/08/2023

Numéro de parcelle :
Usage : Résidence principale

Motif d'intervention : Contre visite pour vente

Coordonnées du propriétaire :
PELLOQUIN Renald
4 CHEMIN DE L EXPERT
33350 CASTILLON LA BATAILLE

Adresse du branchement :
4 CHEMIN DE L EXPERT
33350 CASTILLON LA BATAILLE

Résultat du contrôle : Conforme

Constatations générales :

Les installations en domaine privé sont-elles munies d'une ventilation : Non vérifiable

La personne présente lors du diagnostic déclare avoir signalé à Suez Eau France ou son prestataire l'ensemble des points d'évacuation des eaux usées et pluviales.	Oui
La personne présente lors du diagnostic déclare ne pas avoir connaissance de la présence d'une fosse septique en service.	Oui
La personne présente déclare avoir pris connaissance du contenu du diagnostic réalisé.	Oui

Caractéristiques générales du réseau en domaine public :

Descriptif du branchement	Libellé	Boîte de branchement	Localisation de la boîte de branchement	Avis
Séparatif - Eaux usées	Branchement EU	Oui	Sous-domaine public	Conforme

Commentaires :

<p>Branchement Séparatif - Eaux usées Branchement EU :</p> <p>Accessibilité de la boîte : Oui</p> <p>Etat de la boîte : Bon</p> <p>Position du branchement dans la boîte : En chute</p> <p>Motif de non-conformité :</p> <p>Nature des travaux :</p>

Commentaires :

Un branchement comprend depuis la canalisation publique, de l'aval vers l'amont :

- Un dispositif permettant le raccordement au réseau public ;
- Une canalisation de branchement située sous le domaine public ;
- Un ouvrage dit « regard de branchement / boîte de branchement » placé en limite de propriété, sur le domaine public, afin de permettre le contrôle et l'entretien du branchement. Ce regard doit demeurer visible et accessible au service. Le regard de branchement constitue la limite.

Caractéristiques générales du réseau en domaine privé :

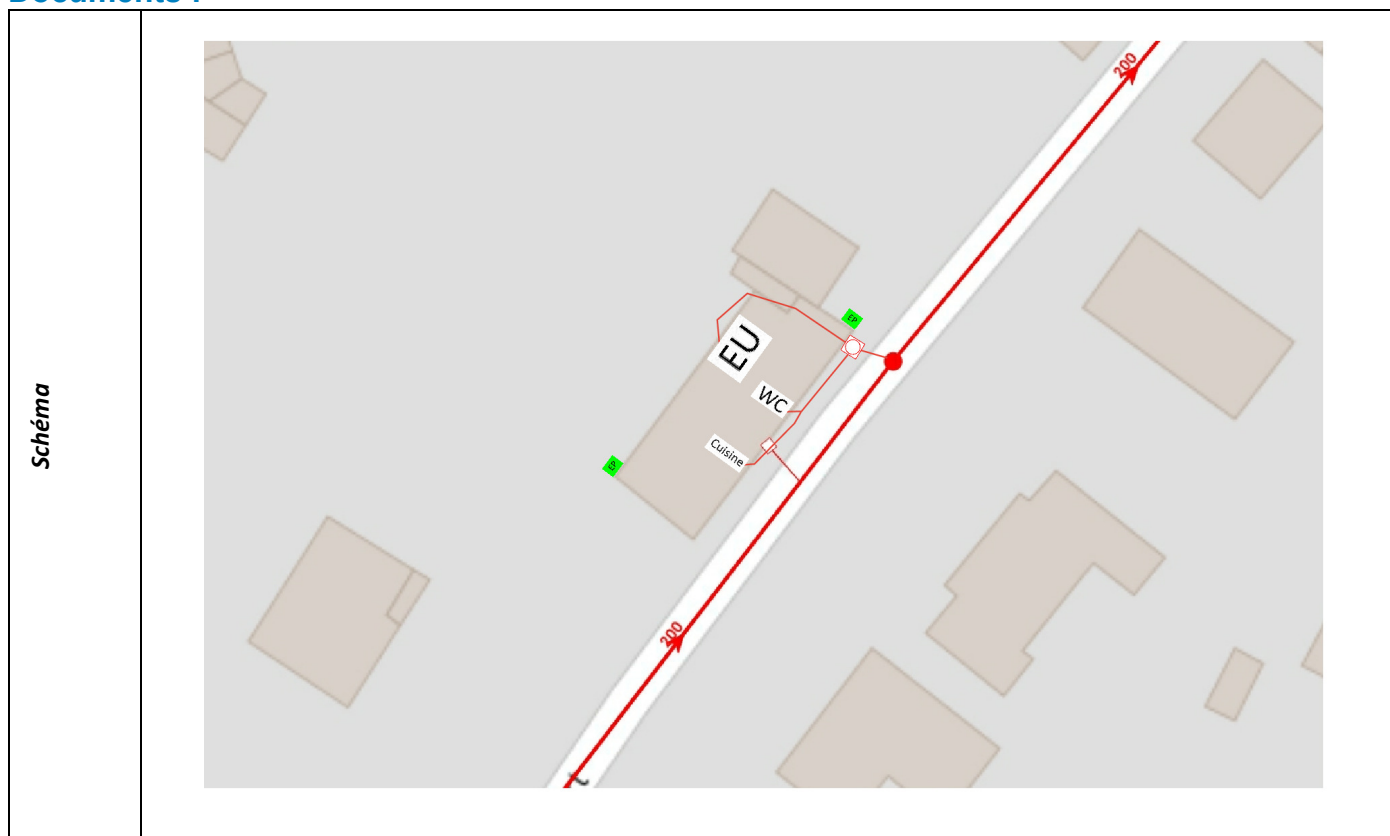
Descriptif du ou des équipement(s) contrôlé(s) pour le local : Appartement

Méthode(s) de contrôle : Colorant, Visuel

Type d'équipement	Nombre	Position	Destination des effluents	Avis
Autre SDB	1		Séparatif - Eaux usées	Conforme
WC	1	SDB	Séparatif - Eaux usées	Conforme
WC	1	Étage	Séparatif - Eaux usées	Conforme
Evier	1	CUISINE	Séparatif - Eaux usées	Conforme
Lave-linge	1		Séparatif - Eaux usées	Conforme
Descente de gouttière	2			Conforme

Commentaires :

Documents :



LÉGENDE :		
	Défaut	
	En rouge : Séparatif Eaux Usées	EM = Eaux ménagères (cuisine, sdb, lave-linge)
	En vert : Séparatif Eaux Pluviales	EV = Eaux vannes (WC)
	En magenta : Réseau Unitaire	EU = Eaux usées (EM + EV)
		EP = Eaux Pluviales
Eaux Usées :		
	Canalisation Eaux Usées	
	Regard Eaux usées	
Eaux pluviales :		
	Canalisation Eaux Pluviales	
	Regard Eaux pluviales	
Ouvrages :		
	Bac dégraisseur	
	Fosse septique	
	Fosse toutes eaux	
	Fosse étanche	
	Ventilation	
	Poste de relevage	
	Clapet anti retour	
	Séparateur à féculés	
	Puits	
	Récupérateur d'eaux pluviales	
	Piscine	
Exutoires :		
	Ecoulement en Surface EP / EU	
	Fossé	
	Cours d'eau	
	Caniveau	
	Avaloir	
	Mare	
	Puisard	
	Drain EP	
	Drain EU	

Commentaire global :

Les eaux usées issues de l'habitation sont raccordées au réseau public de collecte des eaux usées. Les eaux pluviales sont séparées des eaux usées.

Le service exploitation assainissement

Le présent rapport est établi d'après les réseaux et ouvrages déclarés par le propriétaire des installations ou son représentant et accessibles visuellement par les agents. La présence d'équipements supplémentaires non visibles ou non déclarés modifierait la conclusion du présent rapport dégageant Suez Eau France de toute responsabilité. Diagnostic établi selon les informations collectées par l'agent Suez Eau France le jour de la visite (Selon autorisation accès aux propriétés art. L.1331-11 CSP)

La loi "informatique et liberté" du 6 Janvier 1978 s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Vous bénéficiez d'un droit accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès du Service d'Assainissement.

Etabli conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, au Code de la Santé Publique, au règlement Sanitaire Départemental et à l'arrêté du 22 décembre 1994.

Pour SUEZ



Fait à : CASTILLON LA BATAILLE

Personne présente le jour du contrôle :

Nom & prénom : PELLOQUIN Renald

"J'atteste avoir présenté l'intégralité des installations sanitaires"